

Communiqué

Du 15 novembre 2018

AGRICULTEUR - BOUE SUR LES CHEMINS

Les nombreux déplacements des engins agricoles du fait des récoltes ou de l'épandage de fumier, conjugués à un temps pluvieux, conduisent à laisser de la terre sur les routes, les rendant glissantes. Si un agriculteur salit la route, il doit aussitôt signaler le danger par des panneaux et dans les meilleurs délais, procéder au nettoyage, sinon il se met en infraction

GUIGNOLÉE DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Le service de sécurité incendie avec la collaboration des Conseils municipaux, du Club Optimiste et du Comité aide à la famille de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Valentin passera dans les deux municipalités à compter de 9 h pour y recueillir des denrées alimentaires non périssables ou des dons en argent.

PANIER DE NOËL

Les personnes qui désirent obtenir un panier de Noël doivent venir s'inscrire à la salle du conseil de la mairie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le mardi 4 décembre ou le jeudi 6 décembre prochain entre 13 h et 16 h. **Les demandes doivent être faites en personne, aucune demande par téléphone ne sera acceptée.**

Une pièce d'identité et une preuve de résidence seront exigées pour **tous les adultes** ainsi qu'un bulletin scolaire pour les enfants de 5 ans et plus. Pour les moins de 5 ans, veuillez aussi fournir une preuve d'identité.

Source : le Comité d'aide à la famille.



Soirée cinéma vendredi 16 novembre
19 h Édifice municipal

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Bénévoles demandés

Nous sommes présentement à la recherche de personnes disponibles pour faire du bénévolat à la bibliothèque 1 lundi ou mercredi par mois de 18 h 30 à 20 h. Veuillez contacter Josée 450 545-0790 ou j.gregoire@municipalite.saint-valentin.qc.ca. Merci !

Voici quelques nouveautés de Novembre :



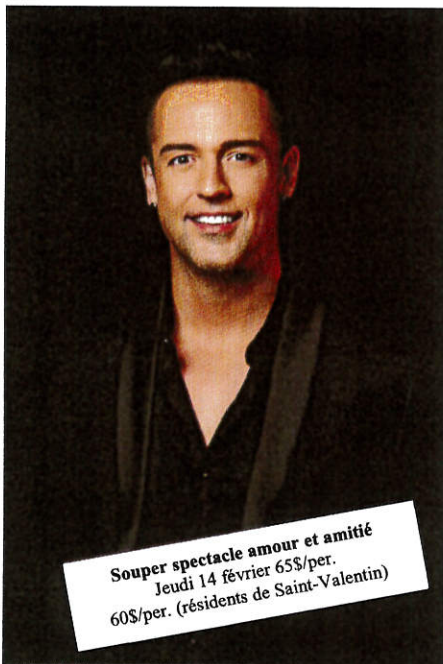
Illumination du sapin de Noël avec le trio Les mères Noël samedi 1 décembre 19 h



Chorale de Noël et chocolat chaud
(à l'extérieur si la température le permet)
Les familles ainsi que les adultes sont les bienvenus.

FESTIVAL DE LA SAINT-VALENTIN 7 au 14 février 2019

Nous aurons de la belle visite pour le 25^e anniversaire du Festival de la Saint-Valentin. Vous pouvez acheter vos billets dès aujourd'hui



Souper spectacle amour et amitié
Jeudi 14 février 65\$/per.
60\$/per. (résidents de Saint-Valentin)



JOSEE BOUDREAULT et LOUIS-PHILIPPE RIVARD

REBONDIR après l'épreuve

Le bonheur
est en nous

Jeudi 7 février 20 h
20\$/pers. ou 2/30\$ si acheté avant
le 31 janvier

UN MONDE... DIFFÉRENT



COMMISSAIRE À L'INTÉGRITÉ MUNICIPALE
ET AUX ENQUÊTES

DIVULGUEZ les
ACTES RÉPRÉHENSIBLES
en toute **CONFIDENTIALITÉ**
dans l'intérêt des citoyens.
Vous êtes **PROTÉGÉ** contre
les **REPRÉSAILLES**.



Vous avez le **POUVOIR D'AGIR** si vous êtes
témoin d'un **ACTE RÉPRÉHENSIBLE**
qui a été commis dans une **municipalité**
ou dans un **organisme municipal**.

Qu'est-ce qu'un acte répréhensible ?

- Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement faisant partie d'une telle loi;
- Un manquement grave aux normes d'éthique ou de déontologie;
- Un usage abusif de fonds ou de biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui;
- Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité;
- Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement;
- Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux points précédents.

Contactez dès maintenant le
Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes :

Par téléphone : 418 691-2071
Sans frais : 1 855 280-5348

cime@mamot.gouv.qc.ca
www.mamot.gouv.qc.ca/divulgation